

Table régionale sur les lacs des Laurentides
 Compte-rendu de la

Quatrième rencontre
 Tenue le 24 mars 2005
 de 10h00 à 16h00

à la salle Bellevue de la bibliothèque du lac Carré à St-Faustin-Lac-Carré
 64, rue de la Culture

Étaient présents :

M. Benoît Bertrand, Regroupements des lacs de St-Adolphe, le Rappel
 M. Vincent Dumouchel, Regroupements des lacs de Saint-Rémi-d'Amhersts, la FALMA
 M. Michel Champagne, Regroupements des lacs de Mont-Tremblant, Environnement Tremblant
 M. Jean Loisier, Regroupements des lacs de Saint-Faustin-Lac Carré, le RAL
 Mme Berthe Bélanger, Regroupements des lacs de Val-des-Lacs, le CCEPL Val-des-Lacs
 Mme Anne Léger, Lac Caché et futur regroupement des lacs d'Antoine-Labelle
 M. Gratton, Association du Lac Nominique
 Mme Marie-Élaine Desbiens, futur regroupement Wentworth-nord
 M. Marcel Laurence, Municipalité d'Amherst
 M. Jean Labelle, MRC Antoine-Labelle
 M. Richard Morin, MRC Les Laurentides
 M. Normand Champoux, MRC Argenteuil et Municipalité de Wentworth
 Mme Danielle Jacques, MRC Argenteuil
 M. André Boisvert, MRC Pays-d'en-Haut
 M Gilles Beauregard, MRC Rivière-du-Nord, Municipalité de Saint-Hippolyte et REGAL Saint-Hippolyte
 Mme Geneviève Simard, Municipalité de Saint-Hippolyte
 M. Vincent Clément, Biofilia
 M. Guy d'Astous, Ministère des transports
 M. Serge Assel, MENV
 M. Benoit Gravel, Abrinord
 M. Pierre-Paul Dumoulin, MENV
 M. Louis Roy, MENV

Observateurs (trices) :

M. Grant MacKenzie, conseiller Ste-Agathe-des-Monts
 M. Jocelyn Campeau, Municipalité St-Faustin-Lac-Carré
 Mme Annie Raymond, Association lac-des-iles
 M. Jean Rivet, directeur régional MENV
 Mme Huguette Larose-Curtis, Environnement Tremblant

Personnes ressources

M. Jacques Ruelland, CRE Laurentides
 Mme Agnès Grondin, CRE Laurentides
 M. Francis Barbe, CRE Laurentides
 Mme Cathy Crago, CRE Laurentides

Proposition d'ordre du jour

- | | |
|--|---------------|
| 1. Mot de bienvenue | 10h00 à 10h05 |
| 2. Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour | 10h05 à 10h10 |
| 3. Accueil des nouveaux participants et rappel des objectifs de la Table | 10h10 à 10h20 |
| 4. Lecture, adoption et suivi du compte-rendu du 27 août 05 | 10h20 à 10h35 |
| 5. Carnet de bord sur les lacs : | |
| 5.1 État d'avancement du Carnet de bord | 10h35 à 10h55 |
| 5.2 Projet pilote été 2005 | 10h55 à 11h25 |
| 5.3 Choix des critères de sélection des associations de lacs | 11h25 à 12h00 |

Dîner12h00 à 13h00

- | | |
|---|----------------------|
| 6. Poursuite du travail de la Table régionale sur les lacs des Laurentides-
Un programme des lacs à l'échelle des Laurentides (organigramme) | 13h00 à 13h30 |
| 7. Priorité 2005-2006 : Développement d'une stratégie municipale | 13h30 à 15h15 |
| 7.1 Démarche proposée | |
| 7.2 Forum national sur les lacs | |
| 8. Varia | 15h15 à 15h25 |
| 9. Date de la prochaine rencontre | 15h25 à 15h30 |
| 9. Levée de la réunion | 15h30 |

1. Mot de bienvenue

M. Jacques Ruelland souhaite la bienvenue aux représentants.

2. Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Geneviève Simard et appuyé par Benoit Bertrand, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

TCLL-006-24-03-05

Adoptée à l'unanimité

3. Accueil des nouveaux participants et rappel des objectifs de la Table

Pour les nouveaux participants, u tour de table est effectué. Agnès Grondin rappelle le fonctionnement de la Table, ses objectifs et son plan d'action. Elle propose aux membres de la table d'ajouter trois sièges dans le milieu communautaire pour les organismes de bassin versant.

Il est proposé par Agnès Grondin, appuyé par Michel Champagne, qu'un représentant du COBALI (rivière du Lièvre), de l'ABRINORD (rivière du Nord) et du futur organisme de bassin versant de la rivière du Diable soient représentés à la Table.

TCLL-007-24-03-05

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture, adoption et suivi du compte-rendu du 27 août 05

Il est proposé par Anne Léger et appuyé par Gilles Beaugard, d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 27 août dernier.

TCLL-008-24-03-05

Adoptée à l'unanimité

5. Carnet de bord sur les lacs

5.1 État d'avancement du Carnet de bord

Mme Cathy Crago, chargée de projet du carnet de bord depuis la mi-janvier 2005, présente l'état d'avancement du carnet de bord. Elle rappelle les grands objectifs de celui-ci ainsi que la clientèle ciblée (voir compte-rendu du 27 août 2004, section 4.3). Elle présente la structure du carnet de bord et les thèmes, identifiés par le sous-comité du carnet de bord, qui seront abordés :

- 1- Localisation et description du lac
- 2- Vue d'ensemble des informations sur le lac
- 3- Rive
 - a. Substrat
 - b. Plantes aquatiques
 - c. Sédiments
- 4- Littoral
- 5- Qualité de l'eau
 - a. Phosphore
 - b. Carbone organique dissous
 - c. Chlorophylle *a*
 - d. Température
 - e. pH
 - f. Oxygène dissous
 - g. Conductivité spécifique
 - h. Transparence
 - i. Coliformes
- 6- Bassin versant
- 7- Faune (thème qui risque d'être regroupé à l'intérieur des autres thèmes)
- 8- Réglementation et suivi
- 9- Portrait global du lac

Mme Crago présente également l'échéancier 2005-2006 prévu :

- | | |
|--------------------------|--|
| Été 2005 : | <ul style="list-style-type: none"> - expérimenter le carnet de bord auprès des associations - évaluation du carnet de bord - bilan de fin d'été |
| Automne/
Hiver 2005 : | <ul style="list-style-type: none"> - développement de nouveaux volets - modifications du carnet de bord suite à son évaluation |
| Printemps 2006 : | <ul style="list-style-type: none"> - nouvelle validation du carnet de bord - promotion |
| Été 2006 : | <ul style="list-style-type: none"> - implantation du carnet de bord à l'échelle des Laurentides - évaluation du carnet de bord - bilan de fin d'été |

5.2 Projet pilote été 2005

Mme Crago présente le projet pilote prévu pour l'été 2005. Étant un exercice expérimental, elle propose que 11 associations de lacs, soit 2 associations localisées dans les MRC La Rivière-du-Nord, Argenteuil, Les Laurentides et Les Pays-d'en-Haut et 3 associations localisées dans la MRC Antoine-Labelle, participent au projet pilote. Une présentation du carnet de bord, des formations théoriques et terrain en plus de la validation des protocoles auprès des associations sont prévus cet été. Le CRE Laurentides prévoit se doter d'une

multisonde dès le printemps 2005 qui permettra d'effectuer le suivi de la température, du pH, de l'oxygène dissous et de la conductivité spécifique auprès des 11 associations participantes.

5.3 Choix des critères de sélection des associations de lacs

Mme Crago propose les critères de sélection suivants pour déterminer les 11 associations de lac participantes :

- Critère 1 : L'association doit avoir un intérêt pour le carnet de bord et son application
- Critère 2 : L'association doit être membre d'un regroupement de lac.
- Critère 3 : Les associations qui participent au projet pilote doit être diversifiées en terme d'expérience (association expérimentée vs association peu expérimentée).

Pour la MRC Antoine-Labelle, il est proposé que les associations de lacs membres de la Table (Association du Lac Caché et Association du Grand Lac Nominingue), devraient participer au projet pilote. Quant à la troisième association de lac qui devrait participer, il est proposé que celle-ci soit moins expérimentée dans le suivi de la santé de leur lac et doit être située plus au nord que les deux autres associations.

Pour la MRC Les Laurentides, il est proposé que chaque regroupement d'association de lac nomme 2 associations, soit une association expérimentée dans le suivi de la santé de leur lac et une association moins expérimentée. Le choix des 2 associations qui participeront au projet pilote sera déterminé par tirage au sort.

Pour les MRC Les Pays-d'en-Haut et La Rivière-du-Nord, il est proposé de choisir 2 associations de lacs dans chaque MRC qui répondent aux 3 critères mentionnés ci-haut. Si plusieurs associations sont intéressées à participer au projet pilote, les MRC devront procéder au tirage au sort.

Pour la MRC d'Argenteuil, il est proposé de choisir 2 associations qui répondent aux critères mentionnés ci-haut à l'exception du critère 2. Si plusieurs associations sont intéressées à participer au projet pilote, la MRC devra procéder au tirage au sort.

Certains membres de la Table commentent sur le fait que le carnet de bord et les protocoles doivent être distribués auprès de toutes les associations qui désirent l'obtenir. Mme Grondin rappelle que cet été sera un exercice expérimental pour arrimer les objectifs du carnet de bord au niveau de la rigueur scientifique et de la vulgarisation. Dans ce contexte, élargir cette première version du carnet de bord à l'ensemble des associations qui le désirent, risque de décourager certaines d'entre-elles car le CRE n'aura pas les ressources nécessaires pour les accompagner.

Certains représentants de la Table restent d'avis qu'il faut élargir le carnet de bord. Il est convenu que Mme Crago transmettra le carnet de bord par courriels aux associations qui le désirent, fournira des copies papiers aux associations membres des regroupements. L'encadrement lorsque nécessaire sera fait par les regroupements.

6. Poursuite du travail de la Table régionale sur les lacs des Laurentides- Un programme des lacs à l'échelle des Laurentides (organigramme)

M. Francis Barbe dépose un organigramme (voir en annexe) et présente la démarche.

Benoit Gravel soulève l'importance de travailler en collaboration avec les organismes de bassin versant de la région et de les intégrer dans cette démarche régionale.

7. Priorité 2005-2006 : Développement d'une stratégie municipale

7.1 Démarche proposée

Francis Barbe présente la démarche envisagée par le CRE Laurentides pour impliquer le milieu municipal dans la question des lacs. Cette réflexion découle des discussions amorcées lors des trois dernières rencontres de la table. L'identification de problématiques par le milieu municipal et la recherche de solutions pratiques ainsi que la formation d'un comité expert municipal pour accompagner cet exercice sont les éléments stratégiques de cette démarche.

M. Gilles Beaugard souligne l'importance d'impliquer et de proposer une stratégie municipale car il est appert difficile de mettre en oeuvre des solutions si le milieu municipal n'est pas impliqué.

Richard Morin explique brièvement la stratégie de développement durable de la MRC Laurentides dans laquelle les lacs jouent un rôle important.

Quant à la formation d'un comité municipal, le consensus est clair, c'est un élément de stratégie intéressant. Les personnes intéressées par ce comité sont les suivantes :

M. Richard Morin

M. André Boisvert

M. Normand Champoux

Mme Berthe Bélanger

Mme Déborah Bélanger

M. Jean Labelle

M. André Hade

M. Paul Meunier

M. Jocelyn Campeau

Il faudra approcher également des personnes ressources venant des ministères, notamment le ministère Ressources Naturelles (terres publiques), le ministère du Transport, le ministère de l'Environnement, le ministère des Affaires municipales...

Agnès Grondin propose que les membres de la table identifient 3 ou 4 problématiques possibles. Suite aux discussions, 8 thématiques sont retenues. Les quatre premières dépassent la réflexion strictement municipale, les quatre dernières interpellent en particulier du milieu municipal :

1. Stratégie de mobilisation du milieu municipal : responsabilisation, leadership, effet boule de neige, bonnes pratiques municipales...
2. Mise en commun des connaissances, arrimage des initiatives et des outils :
 - ✓ stratégie de développement durable de la MRC Laurentides,
 - ✓ outil géomatique SIADL (système d'aide à la décision pour les MRC Argenteuil, Pays-d'en-Haut, Laurentides et Rivière-du-Nord),
 - ✓ carnet de bord du CRE Laurentides,
 - ✓ les plans directeurs de l'eau (PDE) des organismes de bassin versant
 - ✓ le Réseau de suivi volontaire des lacs (RSV-lacs) du ministère de l'Environnement
3. Capacité de support du milieu aquatique : notion très complexe difficile à chiffrer mais utile pour encadrer le développement. Plusieurs outils existent actuellement pour tenter de chiffrer cette capacité (modèles théoriques, grilles d'évaluation des zones sensibles...) Il est clair à moyen et long terme les données terrains recueillis par le RSV-lacs, le carnet de bord, les PDE permettront d'éprouver les modèles
4. Gestion des données : qui et comment gérer, archiver et interpréter l'ensemble des données propres aux lacs
5. L'application de la réglementation prévue (voir l'article de LG Francoeur, 22 mars 2005) dans le cadre de la Politique de 1996 sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables
6. La nécessité d'amorcer une réflexion sur les normes minimales : est-il possible d'être plus exigeant par exemple pour la protection des rives?
7. La gestion des droits acquis et des dérogations mineures: construction dans la rive, la plaine inondable...
8. Gestion des lacs en territoire privé versus gestion des lacs en territoire publique

Il est proposé par Anne Léger, appuyé par Marcel Lauwrence d'aller de l'avant avec la démarche du CRE Laurentides pour développer une stratégie municipale en matière de gestion durable des lacs.

TCLL-009-24-03-05

Adoptée à l'unanimité

M. Michel Champagne propose une Charte de protection des rives et des cours d'eau similaire à la Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides.

M. Jean Loisier, Anne Léger et Grant MacKenzie appuient cette proposition.

TCLL-010-24-03-05

Adoptée à l'unanimité

7.2 Forum national sur les lacs

Tel que prévu dans le plan d'action de la Table, Jacques Ruelland propose d'organiser un Forum national sur les lacs. Une discussion est amorcée à propos de la date.

Grant Mackenzie propose qu'il est primordiale de faire le forum avant les élections afin d'avoir un appui politique. Jean Loisier appui la proposition

Marie-Hélène Desbiens estime ce délai est trop rapide, comment mobiliser si rapidement au niveau national le milieu communautaire? Jacques Ruelland souligne l'intérêt du regroupement national des CRE dans ce dossier.

Agnès propose que la disponibilité des ressources humaines et financières nécessaires organisation d'un tel forum, détermineront inévitablement la date. Si la fin septembre n'est pas possible, une autre date au printemps 2006 sera proposée.

8. Varia

9. Date de la prochaine réunion

Le jeudi 15 septembre est proposé temporairement à condition d'avoir réussi à faire un bilan des activités estivales.

10. Levée de la réunion

Il est proposé par André Boisvert, appuyé par Serge Assel de levée la réunion à 16h10.

TCLL-011-24-03-05

Adoptée à l'unanimité